

UE – La présidente de l'AESA démissionne après un mandat « agité ».

Par Eric MEUNIER

Publié le 25/07/2013

Le 24 juillet 2013, Catherine Geslain-Lanéelle, a annoncé sa démission du poste de directrice de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA), poste qu'elle occupait depuis juillet 2006. Elle vient en effet d'être nommée à la tête de la Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires au sein du ministère français de l'Agriculture [1]. Un retour dans un ministère qu'elle connaît bien pour avoir été responsable de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAI) de 2000 à 2003. Dans l'attente de la nomination du nouveau directeur de l'AESA, l'interim sera assuré par Bernhard Url, actuellement responsable de la Direction pour l'évaluation des risques et l'assistance scientifique de l'AESA. Le nouveau directeur sera nommé par le bureau de gestion de l'AESA, à partir d'une liste élaborée par la Commission européenne et après audition par le Parlement européen du candidat retenu.

Sur le dossier OGM, Catherine Geslain-Lanéelle aura connu une direction « agitée », notamment suite à différents conflits d'intérêt de certains membres du comité d'experts et de certains salariés : Dana Banati, Suzy Renckens ou encore Harry Kuiper... Pour ce dernier, qui a présidé le groupe d'experts sur les OGM, la procédure auprès du médiateur européen est toujours en cours [2]. Conséquence : le budget 2011 de l'AESA n'avait pas été validé par le Parlement européen en 2012, ouvrant la voie à une période de turbulence pour l'AESA... achevée en avril 2013, avec l'obtention d'un quitus donné par le Parlement européen, pour ne pas empêcher l'AESA de travailler et malgré le manque de réponse au problème des conflits d'intérêt...

Autre dossier important durant le mandat de Catherine Geslain-Lanéelle : les études de toxicologie. L'AESA avait recommandé que les analyses de toxicologie conduites pour évaluer les risques liés aux plantes génétiquement modifiées (PGM) ne soient pas obligatoires dans les dossiers fournis par les entreprises. Mais cette recommandation n'a pas été suivie par la Commission européenne, et ne se retrouve donc pas dans le nouveau règlement adopté en février 2013 [3].

Un départ avant la réforme

"L'affaire Séralini" a amené, début 2013, Catherine Geslain-Lanéelle à pousser l'AESA à rendre publiques les données complètes du dossier de demande d'autorisation de Monsanto pour le maïs NK603 [4]. Cette publication sur Internet d'un dossier complet était une première, vertement critiquée par les entreprises de biotechnologies, peu favorables à ce genre de transparence.

L'AESA a complété sa démarche en initiant une réflexion avec les parties prenantes – dont Inf'OGM - sur le sujet de l'accès aux données brutes, condition minimale indispensable pour redonner confiance aux citoyens.

Enfin, en 2013, alors que Catherine Geslain-Lanéelle souhaitait pour l'AESA un budget à la hausse - se confrontant alors à la Commission européenne -, l'Autorité a publié pour la première fois trois avis faisant état de lacunes dans des dossiers de demande d'autorisation (maïs 98140, colza Gt73 et maïs 3272), avis qui ont obligé les entreprises à modifier leur demande d'autorisation [5] [6].

[1] « Catherine Geslain-Lanéelle, Executive Director of EFSA, resigns to take up post in French public service », communiqué de presse de l'AESA, 24 juillet 2013

[2] <http://www.ombudsman.europa.eu/fr/cases/caseopened.faces/en/11475/html.bookmark>

[3] [Eric MEUNIER, « UE – Les Etats membres rouvrent la voie des autorisations d'OGM », Inf'OGM, 26 février 2013](#)

[4] [Eric MEUNIER, « UE – Tandis que l'AESA publie les données du maïs NK603, sous forme non exploitable, Séralini remet les siennes à un huissier », Inf'OGM, 17 janvier 2013](#)

[5] [Eric MEUNIER, « UE - Évaluation des OGM : suite à des avis très critiques, des dossiers sont retirés », Inf'OGM, 6 juin 2013](#)

[6] [Eric MEUNIER, « UE – L'AESA ne peut conclure sur la sécurité sanitaire d'un maïs OGM », Inf'OGM, 27 juin 2013](#)

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ue-la-presidente-de-laesa-demissionne-apres-un-mandat-agite/>